



# ◆ A.M.I.E. ◆

Arts Martiaux Internes et Externes

23, rue de la Sourdière 75001 PARIS ☎01.42.60.91.63 (répondeur)

e-mail : [amieartsinternes@free.fr](mailto:amieartsinternes@free.fr) site : <http://www.amie-asso.org>

5<sup>ème</sup> année – N° 16

12.11.2000

## EDITORIAL

Le début de la saison a commencé pour AMIE un peu comme un entraînement puisque, pour ceux qui ont assisté au stage du 12 novembre "travail de préparation" nous avons beaucoup appris sur l'importance de l'échauffement et de la posture pour préserver le corps et pratiquer le plus longtemps possible, sans souffrir de traumatisme tendineux ou musculaire. Merci donc à Alain Behr et à Jacques Vieillard pour leur prestation et leurs explications indispensables, dans un début de saison que je vous souhaite la meilleure possible. Nous tenons à votre disposition les documents qui accompagnaient ce stage. Pour ceux qui sont intéressés contactez-nous ou laissez-nous un message : [Amieartsmartiaux@free.fr](mailto:Amieartsmartiaux@free.fr).

Notre assemblée générale annuelle a été très retardée mais elle aura lieu le **mercredi 20 décembre 2000 à 18h30, 23 rue de la Sourdière Paris**

Les sujets principaux seront consacrés aux comptes et aux stages. En effet, le bureau a dû prendre des décisions immédiates pour faire face à ce qui aurait pu être un problème de trésorerie, si certaines personnes du bureau n'avaient pas contribué personnellement à éviter cela. Notre association ne vit pas seulement et heureusement par l'organisation des stages. AMIE organise des cours de Tai ji quan et les sommes récupérées par le paiement de ces prestations permettent de répondre aux charges de l'association. Pour ne pas être en difficulté financière, deux membres du bureau, Michèle Bouvier et Alain Behr avancent

souvent les frais de l'association et abandonnent le remboursement de et payer nos dettes leur rétribution. Nous avons donc décidé de remettre les choses à plat au moins en ce qui concerne les frais de nos deux amis.

Pour éviter de continuer dans cette voie, nous avons pris les décisions suivantes qui feront l'objet d'un débat à la prochaine assemblée générale :

- Remboursement des avances de frais d'ici la fin de l'année,
- Augmentation du coût de la cotisation annuelle qui passe de 80 à 100F,
- Augmentation du prix de la participation des stages,
- Recherche d'une salle peu coûteuse pour les stages AMIE,
- Demande de subventions.

Pour suivre ces décisions de début de saison, nous avons, en ce qui concerne la salle, passé un accord avec J.M. Larget qui va peut-être nous permettre d'équilibrer financièrement les comptes des stages que nous organiserons cette saison. Les années précédentes nous ont montré que nous étions souvent déficitaires sur ces manifestations.

Nous continuerons à développer la communication pour que le nombre des stagiaires progresse. Nous faisons bien sûr toujours appel aux bonnes volontés pour nous aider dans le fonctionnement de notre association.

Le dossier des subventions est de nouveau ouvert et nous avons déjà obtenu celle de la Ville de Paris.

En tant que président de l'association AMIE, je suis satisfait de ces trois premières années de fonctionnement sur un thème qui n'était pas évident. Nous avons réussi à vous faire connaître des disciplines et rencontrer des spécialistes qui ne correspondaient pas toujours à votre pratique habituelle. Je crois que la grande majorité des adhérents a apprécié ces stages. L'objectif de créer une plate-forme de rencontres avec les diverses disciplines des Arts Martiaux a été atteint et les moyens ont été à la hauteur de notre ambition. Il est bien sûr toujours possible de faire mieux et c'est la volonté de l'association de parfaire ce que nous avons installé.

Je remercie les membres du bureau pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour tenir le pari que nous nous étions fixé. Remercions tout particulièrement Michèle Bouvier et Alain Behr pour leur présence permanente et bénévole.

J'invite tous les adhérents à faire en sorte que la maison AMIE que nous avons construite ensemble soit de plus en plus accueillante et qu'elle réponde à notre curiosité et permette notre progression dans le "do" japonais, "dao" chinois ou la voie pour rester français, que nous poursuivons.

道

Michel LEROY, Président

## BRÈVES DE LA FFKAMA

Un syndicat d'enseignants a entrepris plusieurs procédures judiciaires à l'encontre de l'ancien DTN candidat à la présidence le 13 janvier 2001.

Depuis peu les clubs reçoivent en même temps que les courriers et calendriers officiels des publicités pour une célèbre marque d'articles de sport. Mon mauvais état d'esprit n'ira pas jusqu'à supposer ou imaginer que des membres de la DTN ou des dirigeants ont des intérêts financiers dans cette marque... quoique ! De plus en plus d'incidents (mesquins) entachent les compétitions et remontent à nos oreilles : des pratiquants qui se font éliminer ou prendre à partie par la commission d'arbitrage pour le port de certaines tenues portant le logo de certaines marques "non-conformes", alors que d'autres porteurs de la "bonne" marque avec des bandes pourtant très visibles sont acceptés. Même discrimination pour les gants obligatoires de protection (bleus et rouges). Assistons-nous à une discrimination non écrite, non dite, mais réelle ? Un magasin parisien, ancien et honorablement connu sur tout le territoire, de vente d'articles spécialisés pour les arts martiaux a récemment proposé de publier les calendriers fédéraux de cette saison avec l'insertion discrète de son encart publicitaire, la réponse a été "seulement avec un engagement d'exclusivité moyennant le versement de 100 000f". Cet établissement ne pouvant assurer la couverture de toutes les manifestations nationales a du se désister. Certains de leurs clients s'inquiètent de ce directivisme infondé, car encore une fois, ce sont les pratiquants de base qui en font les frais. Faut-il que devant chaque acte de non-égalité de droit les dirigeants et enseignants déposent une plainte auprès de Jeunesse et Sports et éventuellement de concurrence peut s'avérer utile.

devant le CNOSF et ses organes déconcentrés CROS et CDOS (chargés réglementairement d'instruire les litiges entre les pratiquants et leur fédération) ? En dernier ressort, une action devant la commission de Bruxelles pour entrave à la liberté d'achat et, dans une certaine mesure, Une décision d'utilisation de certains types ou marques peut se concevoir au niveau national (athlètes de haut niveau) en cas de convention avec un sponsor, mais pourquoi ramener cet agissement aux niveaux régionaux et départementaux, surtout sans transparence (article 5 de la loi du 6 juillet 2000).

Nous vous tiendrons informés des suites...

Jacques VIEILLARD

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2008 est une imposture. Paris n'a aucune chance d'accueillir les JO de 2008. Après les prochains JO qui se tiendront à Athènes en 2004, Paris devra passer son tour puisque les JO ne se déroulent jamais deux fois sur le même continent au nom du principe d'alternance. Un accord tacite, certes, mais auquel le Comité International Olympique n'a jamais dérogé depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est donc, semble-t-il en pure perte, que la Ville, la région Ile de France, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le partenariat privé ont dépensé la coquette somme de 160 millions de francs pour la candidature aux Jeux.

### LES MAÎTRES DES JEUX

Après les décennies de rumeurs, le scandale a éclaté, mettant enfin en cause la légitimité et le fonctionnement du CIO : Salt Lake City, la

ville choisie pour les Jeux d'hiver 2002, avait acheté le vote de membres du CIO.

Ce n'était pas la première fois. Gardien du temple des valeurs sportives, Juan Antonio Samaranch, ex-dignitaire du régime franquiste, président du Comité depuis 1980, doit prendre des sanctions : six membres sont exclus, d'autres avertis. Il entreprend des réformes pour rendre les activités de cette instance plus transparentes : les membres ne pourront plus se rendre dans les villes candidates, des athlètes seront admis dans le Comité, la durée des mandats sera réduite.

Mais, sanctions et réformes ne trompent personne en dépit des efforts de Franklin Servan-Schreiber (le fils de Jean-Jacques), le nouveau directeur de la communication, pour les expliquer. Corruption, prébendes, médailles achetées (notamment en boxe), détournements de fonds... le CIO est dans la tourmente. Et la création, en son sein, d'une commission d'éthique ne semble qu'un leurre si l'on en croit Andrew Jennings, journaliste à la BBC ou Mark Tewsbury, nageur canadien admis au CIO avant d'en démissionner. Cette institution prône pourtant le fair-play, le désintéressement, la discipline et la morale. Il y a loin de la coupe aux lèvres, et par ses agissements le CIO nous éclaire formidablement sur les dessous du sport *business* en proie à toutes les dérives. A quoi veut parvenir le karaté en entrant dans cette organisation ?

Jacques VIEILLARD